

Notice descriptive	
Titre	Rectificatif à l'arrêté du 7 novembre 2000 fixant la répartition des sièges de représentants du personnel entre les organisations syndicales appelées à être représentées au sein des comités techniques paritaires de certains services et directions du ministère de l'équipement, des transports et du logement (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	EQU0010193Z
Ministère	Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Thématique de document	Administration générale
Type de document	Rectificatif
Date de signature	07-11-2000
Date de publication	25-12-2000
Document	A0230026.pdf